CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO **E-E123103** **VALABLE JUSQU'AU** **23/11/2023**

ÉDITÉ LE **30/11/2022**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2006
Forme juridique : SARL

Capital : 102 400

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VANNES CEDEX 491 384 426 RCS

Siret : **491 384 426** **00012**

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 5608914/N 02

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 151227940

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 151227940

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2021

Raison sociale : **MERCIER ENERGIES**

ZONE ARTISANALE DE LANN VRIHAN
56450 LE HEZO

Téléphone : 02 97 43 92 82 **Fax :**
Portable :

Site Internet :
E-mail : contact@mercierenergies.fr

Responsabilité légale :
MERCIER SOLENN GÉRANTE

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	09/11/2022
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	19/11/2019
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	24/11/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE LOUDEAC
2, RUE CHARLES LANSARD
22600 LOUDEAC

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.